


Vivre!



DOSSIER // La rentrée à Montataire p.11 / 14

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE

**VIE ASSOCIATIVE
ET SPORTIVE //**
La fête des associations
pour faire son choix p.16

CULTURE //
Une nouvelle
saison au Palace
p.18 / 19

RÉTROVISEUR //
L'école de
nos aîné-e-s
p.22

SOMMAIRE

- > P.2 | **ÉTAT CIVIL**
- > P.3 | **ÉDITORIAL DE MONSIEUR LE MAIRE**
- > P.4-7 | **RETOUR EN IMAGES**
- > P.8-9 | **ÇA BOUGE À MONTATAIRE**
- > P.10 | **FOCUS ACTU**
- TAXE FONCIÈRE : UNE HAUSSE DÉCIDIÉE PAR L'ÉTAT
- > P.11-14 | **DOSSIER**
- LA RENTRÉE À MONTATAIRE
- > P.15 | **3 SEMAINES AVEC...**
- LES JEUNES D'UN CHANTIER INTERNATIONAL
- > P.16-17 | **VIE ASSOCIATIVE ET SPORT**
- INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

- LA FÊTE DES ASSOCIATIONS : LE RENDEZ-VOUS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES SUR LA VILLE
- DES AIDES FINANCIÈRES POUR LA PRATIQUE SPORTIVE
- > P.18-19 | **CULTURE**
- UNE NOUVELLE SAISON AU PALACE OÙ VOUS ÊTES TOUS LES BIENVENUS
- > P.20-21 | **TRIBUNES LIBRES**
- > P.22 | **RÉTROVISEUR**
- L'ÉCOLE DE NOS AÎNÉ·E·S
- > P.23 | **PORTRAIT**
- MADAME LAURENT, 38 ANS À ACCOMPAGNER ET AIDER LES ÉLÈVES DE MONTATAIRE
- JEAN-LOUIS CORMONTAGNE, LA PASSION DE L'ART

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 25 septembre 2023 à 18h30, salle du Conseil municipal de la mairie annexe - rue Jean Jaurès - et en direct depuis la page Facebook « Ville de Montataire ».

VIVRE !

Magazine bimestriel officiel de la Ville de Montataire
Septembre - Octobre 2023 • #205

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino
Responsable communication : Séverine Berger
Photographe : Laure Pubert
Maquette : Aurélie Vallion
Secrétariat : Véronique Szot
Crédits photographiques : ©Ville de Montataire, ©Istock sauf mention contraire

1, Place Auguste Génie
60160 Montataire
Tél. : 03 44 64 44 44
contact@mairie-montataire.fr
www.mairie-montataire.fr

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS

Mai

/ Le 26 : Hafsa AHADRI
/ Le 13 : Ousseyd BOUZID
/ Le 15 : Keyan RAVÉLOU

Juillet

/ Le 8 : Kaïs DOUIOU
/ Le 22 : Nawid SARWARI

Juillet

/ Le 17 : Souleyman DAHMANI
/ Le 29 : Soulaf SARHDAOUI
/ Le 31 : Gloria ANDRADE

Août

/ Le 2 : Talyne BARBOURA
/ Le 2 : Nassim BELLAOUI
/ Le 2 : Kouayé-Eden MURCIA
/ Le 3 : Soheyla EL KHADIRI
/ Le 4 : Sara UNGUR
/ Le 17 : Shams BERHILA

ILS SE SONT MARIÉS

Juillet

/ Le 1^{er} : Mohamed MOKRANI et Fatma BELLOUNES
/ Le 1^{er} : Yohan HUGUET et Cassandre FLAMBERT
/ Le 29 : Levis MANGOMBO et Ketia KATUMBAYI
/ Le 29 : Hasan ÖZER et Anne-Sophie HAMERY

Août

/ Le 5 : David LECLERCQ et Magali LESNE
/ Le 5 : Zoubir HADJOUT et Naima YOUSFI
/ Le 19 : Guillaume DEBLOCK et Aurélie FREYMAN

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Janvier

/ Le 2 : Brigitte BRUNEAU, 63 ans
/ Le 13 : Nicole COLLIER veuve LETURAI, 76 ans

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation des membres de la famille. Sans autorisation de leur part, l'annonce ne pourra pas être publiée.

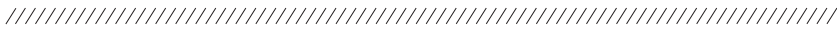
Montataire, c'est aussi une page Facebook, un compte Twitter et une chaîne Youtube. La Ville est aussi présente sur Instagram. Pour s'abonner, il suffit de scanner ce QR code :



www.montataire.fr



ÉDITORIAL // // // //



Mesdames, Messieurs,

Quel été !! Évidemment tout le monde a en tête cette situation inquiétante des vagues de chaleur et de leurs conséquences, même si juillet a été ici...plutôt pluvieux.

Mais l'été à Montataire aura surtout été marqué par le succès de l'opération « quartiers d'été ». Plus de 4 500 Montatairien·ne·s ont pu profiter d'animations de qualité apportant plaisirs, joies et partages. Le droit aux vacances, pour toutes et tous et en particulier pour les enfants est loin d'être une réalité et 2023 restera comme une année avec encore moins de départs en vacances du fait des difficultés liées à la hausse infernale des prix dans tous les domaines et sans action du gouvernement qui laisse les grandes sociétés se « gaver » sur le dos du plus grand nombre. Dans ce contexte, notre municipalité veut, grâce aux services municipaux et aux agent·e·s, grâce aux associations, permettre quand même à toutes et tous de profiter de l'été.

La piscine intercommunale, malgré l'obligation de fermeture pendant quelques jours pour permettre aux maîtres-nageurs de prendre des congés et de réaliser quelques travaux, a joué son rôle pour les plaisirs de la baignade. Sachez que 600 piscines ont fermé définitivement en France du fait des coûts de l'énergie (et cette question nous concerne aussi) et du manque de maîtres-nageurs dans tout le pays. Malgré le mauvais temps de juillet, un problème d'analyse d'eau qui n'a que peu à voir avec la qualité de l'eau, la base intercommunale de Saint Leu a aussi permis de passer de bons moments à l'ombre, dans l'eau, autour d'un barbecue.

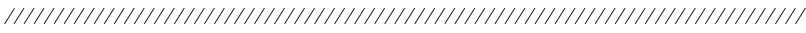
La rentrée scolaire de 1800 enfants dans notre ville, verra encore une fois la distribution d'un « kit » de fournitures, sachant que nous assurons, en lien avec les enseignant·e·s le remplacement toute l'année. Bonne rentrée à toutes et tous.

Enfin pour terminer, deux événements à ne pas manquer : le 9 septembre la fête des associations au centre de loisirs, moment privilégié de rencontre avec le riche tissu associatif de Montataire et de l'activité des bénévoles et le 24 septembre avec la Faïencerie l'ouverture de la saison culturelle du Palace.

Au plaisir de vous rencontrer. ●

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire,
Conseiller départemental

RETOUR EN IMAGES // // // //



// 4 juillet. La Ville tient à remercier ses enseignant-e-s du formidable travail réalisé auprès des jeunes Montatairien-ne-s et a donc organisé comme chaque année une réception.



// 5 juillet. Le public a vibré au son de la chanteuse Lynda qui s'est produite au stade Marcel Coene lors d'un spectacle offert par la Ville.



// 7 juillet. Les habitant-e-s ont fêté le début des vacances avec le grand goûter organisé par le centre social. Tous se sont régalez des gâteaux confectionnés bénévolement un peu plus tôt dans la journée lors d'un atelier.

// 8 juillet. Les vacances ont démarré en fanfare avec la fête du centre social Huberte d'Hoker sur le thème du cirque. Ateliers, jeux et spectacles ont enchanté les petits et grands.



// 10 juillet. Le terrain synthétique Armand Bellard était ouvert aux sportives et sportifs en soirée durant l'été.

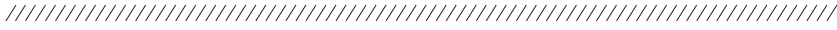


// 12 juillet. Loisirs créatifs, numériques ou spectacle participatif ? Pas besoin de choisir durant cette journée à l'espace Huberte d'Hoker ! Le public a ensuite retenu son souffle devant la performance de la compagnie Avis de tempête.



// 11 juillet. Une sortie était organisée à la base de loisirs de Saint Leu d'Esserent : pique-nique, détente et baignade étaient au rendez-vous !





// 13 juillet.
 Les participant-e-s à la journée sportive organisée au complexe sportif Armand Bellard ont pu s'essayer au minigolf, judo, hockey sur gazon... Une journée active qui s'est achevée par le traditionnel feu d'artifice au stade Marcel Coene.



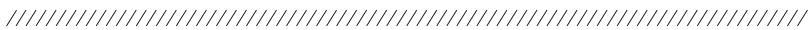
// 14 juillet. La célébration de la fête nationale s'est déroulée en présence des élu-e-s, des associations patriotiques et des sapeurs-pompiers.

// 18 juillet. Le premier « mardi de l'esplanade » était placé sous le signe de l'écologie et du développement durable avec l'organisation de jeux et d'ateliers.



// 19 juillet. Dès le début de l'après-midi, les habitant-e-s et les agent-e-s de la Ville ont commencé les préparatifs du pique-nique participatif, table de l'humanité, organisé à la Coulée verte. Les nombreux et nombreuses convives ont pu profiter de ce moment festif, participer aux jeux proposés et s'émerveiller devant les échassiers Sésames les fleurs. Chacun-e a ensuite pu rire des mésaventures de Tarek Boudali dans le film « Menteur » projeté en plein-air.

RETOUR EN IMAGES // // // //



// 20 juillet. La journée cirque a permis à tous les amateurs et amatrices de s'initier au diabolo, à la jonglerie et autre monocycle... Les clowns du spectacle « Isi et Là » ont ensuite fait rire le public avec leurs numéros burlesques et poétiques.



// 21 juillet. Découvrir sa ville autrement : c'était tout l'intérêt du rallye organisé par l'association Jade.

// 21 juillet. Une sortie rafraîchissante était organisée à la base de loisirs de Jablines en Seine-et-Marne.



// 25 juillet. Le « mardi de l'esplanade » sur le thème « Le sport dans ses états » a fait transpirer les participant-e-s avec des parcours et marathons sportifs. C'est ensuite l'artiste de la compagnie des Lézards Bleus qui était dans d'étranges « états » lors de son spectacle.

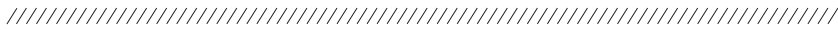
// 26 juillet. Le village d'été avec ses immenses structures gonflables s'est tenu à la Coulée verte.



// 26 et 27 juillet. Les vacances permettent à la Ville de faire son nettoyage...d'été ! La façade de la Halle Perret a ainsi été entièrement nettoyée et le parquet de l'espace des Rencontres a retrouvé une nouvelle jeunesse.



// 27 juillet. Des ateliers et animations étaient organisés sur le thème du développement durable. Le public a pu également assister à de courtes séances de cinéma avec La caravane ensorcelée.



// 3 et 10 août. Les apprenti-e-s pâtissier-ère-s ont bénéficié des conseils d'une professionnelle pour réaliser de succulents desserts à la fraise.



// 8 août. Oiseau, écureuil ? Les enfants se sont transformés en créatures arboricoles le temps d'un après-midi d'initiation « Grimpe à l'arbre ». Ils ont également pu profiter d'une séance de médiation animale.



// 10 août. Muni-e-s de leurs craies, les street artistes ont décoré l'esplanade du centre social.



// 11 août. Points droits et points zig zag n'ont plus de secret pour les participant-e-s à l'atelier couture.

// 19 au 30 août. De nombreuses animations ont ravi les visiteuses et visiteurs de la traditionnelle fête foraine : les mascottes ont enchanté les plus petit-e-s, tous ont profité du concert spécial années 80 qui s'est tenu le 26 août sans oublier le concours de pêche du dimanche et la tombola organisée par le Secours populaire.



// 27 août. Cérémonie de commémoration du 79^e anniversaire de la libération de la ville de Montataire.

ÇA BOUGE À MONTATAIRE // // // //



SEMAINE BLEUE : LES AÎNÉ·E·S PLUS QUE JAMAIS MIS·E·S À L'HONNEUR

Du 2 au 7 octobre, le programme dédié à la valorisation de la place des personnes âgées et à l'importance de leur rôle dans notre société est très riche.

La Ville prévoit de nombreuses activités telles que des ateliers aquarelles et sculpture, des visites, de la sensibilisation aux premiers secours ou à l'adaptation du logement, un concert autour des chansons de Nougaro... bref, il ne faut pas manquer ce grand rendez-vous. Alors, pensez à réserver.

Attention, **il est impératif de s'inscrire le vendredi 22 septembre** à la résidence Maurice Mignon.



Les journées du patrimoine à Montataire

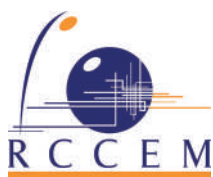
Les **16 et 17 septembre** seront célébrées les journées européennes du patrimoine. Ce week-end est toujours l'occasion de s'émerveiller de curiosités patrimoniales parfois peu accessibles. À Montataire, les amis du château et l'association Mons ad theram vous convient de 10h à 12h pour une visite du château de Montataire et de la collégiale Notre Dame.

Pour plus d'informations, contactez le 07 62 36 47 26.



Exposition 32^e concours photo

Le photo-club de Montataire a lancé son concours photo au printemps. Les thèmes étaient cette année : « nature en macro/proxy » et « photo culinaire », « mécanique » et « bêtes à plumes ». Retrouvez le travail des photographes à l'occasion de l'exposition à la résidence autonomie Maurice Mignon du **30 septembre au 6 novembre** et au centre Leclerc du **7 au 21 novembre**.



DES NOUVELLES DE LA RCCEM

La Régie Communale du Câble et d'électricité de Montataire se restructure et dans le cadre de ses missions de service public, elle porte à votre connaissance les informations suivantes :

Compteurs communicants

Conformément aux obligations réglementaires, la RCCEM va prochainement procéder à la mise en place des compteurs communicants. La période de déploiement devrait commencer fin 2023 pour se terminer courant 2026. Une communication spécifique à destination de chaque usager·ère sera effectuée avant les interventions pour informer de la date du remplacement du compteur.

Recrutement d'électricien·ne

La RCCEM recherche des électricien·ne·s pour étoffer ses équipes d'interventions. Si vous avez des connaissances en électricité, que vous êtes motivé·e et que vous avez le goût du service public, vous pouvez nous envoyer votre CV à l'adresse mail suivante : **info@rccem.fr**. Chaque candidature sera étudiée.

DES CIMETIÈRES RESPECTUEUX DES DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES

Pour protéger la biodiversité, et dans le respect de la réglementation en vigueur, nos cimetières sont entretenus sans produit chimique. Aussi, il convient de constater que de nombreuses pousses habitent nos espaces. La Ville travaille à une gestion alternative de ses espaces verts. Il s'agit de respecter la biodiversité mais également de prendre en compte la spécificité des espaces dédiés à nos morts.

Un projet d'embellissement permettra de mettre la nature au cœur des cimetières tout en respectant la sérénité des lieux.

AU SERVICE DE LA PROPRETÉ

La Ville a remplacé son ancienne balayeuse, conformément au budget. Cet engin de nettoyage réalise le gros œuvre. Il complète ainsi le travail des agents ilotiers.



Attention : le service des affaires générales déménage temporairement

Du **11 septembre au 9 octobre**, rendez-vous au sous-sol B de la mairie principale. Il s'agit d'améliorer l'accueil des usager·ère·s à partir d'octobre. Plus confortables, plus confidentiels, les espaces seront revus pour permettre aux habitant·e·s d'être mieux accueillis et pris en charge. Alors ce temps d'accueil moins confortable le vaut sans doute bien...



Don du sang

Prochain rendez-vous pour donner votre sang, le **lundi 9 octobre**, à la salle de la libération, de 14h à 18h30.

Inscription sur le site :

www.dondesang.efs.sante.fr;



SEMAINE DU GOÛT

Du 9 au 16 octobre,

Les usager·ère·s de nos restaurants municipaux pourront profiter de mets spéciaux à l'occasion de la 34^e édition de la semaine du goût. Suivez de près les menus, vos papilles ont rendez-vous plus que jamais avec le goût !



45^e exposition mycologique

La société

mycologique de Montataire vous attend le **dimanche 22 octobre** place de la mairie pour vous faire découvrir les champignons. Alors, allons plus loin que le champignon de Paris, et laissons-les nous transmettre leur savoir, leur passion ! À ne pas manquer !



Loto du Montataire Basket club

Rendez-vous le **mardi 31 octobre** au gymnase Marcel Coene. Ouverture des portes à 18h45.

Réservation conseillée à montatairebblo@gmail.com jusqu'au 29 octobre à 20h.

LA RENTRÉE DE L'ESPACE HUBERTE D'HOKER (EHH)

Les ateliers reprennent le 12 septembre. Que nous a concocté l'équipe ?

Mardi 12 septembre	14h - 16h	Atelier créatif
Mercredi 13 septembre	14h - 16h	Atelier biodiversité en famille en lien avec le carnaval des possibles
Jeudi 14 septembre	9h - 10h30	Cours de sport collectif
Vendredi 15 septembre	10h - 11h30	Espace petite enfance
Vendredi 15 septembre	14h - 16h	Atelier de couture
Lundi 18 septembre	14h - 16h	Groupe « entre parents »
Mardi 19 septembre	14h - 16h	Information collective CPAM
Mercredi 20 septembre		Action pôle emploi autour des métiers de l'industrie pour les femmes
Jeudi 21 septembre	17h - 18h30	Groupe pères
Mercredi 27 septembre	9h30	Information collective pour les cours de français
Vendredi 29 septembre	10h	Initiation pronote
Mardi 03 octobre		Atelier d'informatique à la résidence autonomie Maurice Mignon
Mardi 10 octobre		Activité prévention heure en partenariat avec Oise habitat : la maison géante : les dangers domestiques en format géant
Lundi 09, mercredi 11 et jeudi 19 octobre	9h	Bilan de santé à la CPAM (sur inscription pour les personnes ayant participé à l'information collective du 19/09)
Mercredi 18 octobre		Journée spéciale village octobre rose

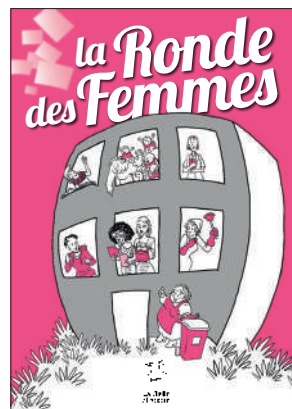
● Adultes

● Familles

● Numérique

● Pour toutes et tous

Pour participer, il s'agit simplement de s'inscrire auprès des services de l'Espace Huberte d'Hoker. Une participation annuelle de 12€ par foyer sera à acquitter pour participer aux animations et sorties. Des questions ? Figurez-vous qu'ils seront **présents lors de la Fête des associations du 9 septembre**. Vous pouvez également vous rendre sur site à l'esplanade Fernand Tuil. **N'hésitez pas à les appeler au 03 44 24 55 80**. Vous souhaitez en savoir plus avant de prendre contact ? Une plaquette descriptive vous présente l'EHH dans tous les lieux d'accueil de la ville ou sur le site www.montataire.fr.



PRÉVENTION DU CANCER DU SEIN : UN VILLAGE SANTÉ À L'OCCASION D'OCTOBRE ROSE

Le cancer du sein est le plus fréquent en France. Il est la première cause de décès par cancer des femmes. Il est cependant l'un des cancers dont le taux de guérison est le plus élevé tant les recherches et les techniques de soins ont évolué. Il est prouvé que plus le cancer est dépisté tôt, plus les chances de guérison sont importantes.

Aussi, **le 18 octobre prochain de 10h à 17h à l'espace des Rencontres** vous aurez accès à toutes les informations, à toutes les personnes ressources vous permettant d'en savoir plus sur le dépistage, la prévention du cancer du sein.

Associations de patient·e·s, professionnel·le·s de santé, expositions expliquant la mammographie, ateliers d'autopalpation, vous serez libre de vous mettre en relation avec les personnes présentes. Un jeu vidéo « cancer fighter », proposé par l'Institut national du cancer, sera l'occasion de faire le point sur les bonnes et mauvaises habitudes du quotidien. Vous pourrez également assister à une représentation du théâtre-forum « *La ronde des femmes* » par la Compagnie la Belle Histoire, de 15h à 17h, qui aborde avec humour les freins au dépistage. N'hésitez pas à pousser la porte de l'espace des Rencontres pour être informée de façon complète sur le cancer du sein.



TAXE FONCIÈRE : UNE HAUSSE DÉCIDÉE PAR L'ÉTAT



Depuis de nombreux mois, la Ville alerte sur les tours de passe-passe du gouvernement sur la fiscalité locale.

En effet une disposition adoptée dans la loi de finance 2023 impacte financièrement tous les propriétaires. À l'heure où les avis de taxe foncière sont envoyés par le service des impôts, il faut s'attendre à une hausse de l'imposition, et ce uniquement en raison des décisions du gouvernement.

La mesure était presque passée en catimini en décembre 2022, et depuis le gouvernement ne s'est pas étendu sur le sujet : il a décidé d'augmenter pour 2023 les valeurs cadastrales qui servent au calcul de la taxe foncière. La hausse est très importante : elle est de +7,1%. Très concrètement cela signifie que l'ensemble des propriétaires français vont voir leur imposition augmenter.

Qu'est ce que la taxe foncière ?

Rappelons que la taxe foncière est un impôt qui concerne les propriétaires d'un bien immobilier. Son mode de calcul associe la valeur cadastrale (voir encadré ci-dessous) et des taux votés par les collectivités territoriales. Son produit revient aux collectivités. Depuis 2016, le taux communal n'a pas augmenté. La taxe foncière se décompose ainsi :

- taux de la commune de Montataire : 55,92 %,
- taux de l'intercommunalité (ACSO) : 11,49 %,
- taux de la spéciale d'équipement : 0,443 %,
- taux de la taxe GEMAPI : 0,294 %.

À titre de comparaison quelques villes de l'agglomération creilloise et du département :

Creil	43,29 %
Méru	55,94 %
Nogent sur Oise	56,19 %
Noyon	55,37 %
Saint Leu d'Esserent	36,80 %
Saint Maximin	42,45 %
Saint Vaast les Mello	55,05 %

Et puis évidemment en face de l'impôt, il faut mettre les services à disposition.

Une augmentation pour 2023 importante

La Ville a fait des simulations de l'augmentation décidée par l'État avec trois logement types.

Propriété dans le haut de la ville : exemple pris pour un logement d'environ 85 m² avec une cave

- valeur cadastrale 2023 = 2 042 €, le montant de la taxe foncière 2023 sera de 1 434 €.

>>> valeur cadastrale 2022 = 1 907 €, le montant de la taxe foncière 2022 était de 1 339 €.

Centre ville : appartement d'environ 50 m² avec une cave

- valeur cadastrale 2023 = 737 €, le montant de la taxe foncière 2023 sera de 517 €.

>>> valeur cadastrale 2022 = 688 €, le montant de la taxe foncière 2022 était de 483 €.

Quartier Gournay : maison d'environ 110 m²

- valeur cadastrale 2023 = 2 761 €, le montant de la taxe foncière 2023 sera de 1 938 €.

>>> valeur cadastrale 2022 = 2 578 €, le montant de la taxe foncière 2022 était de 1 810 €.

La rupture du lien fiscal

La Municipalité dénonce cette augmentation décidée par l'État, tout comme elle dénonce la politique du gouvernement en matière de fiscalité locale. Elle appelle de ses vœux une vraie réforme, juste et qui donne aux collectivités les moyens d'agir. Elle souhaite que l'État cesse son désengagement financier.

Jusqu'en 2020, les impôts locaux étaient payés par l'ensemble des contribuables car ils se composaient en deux blocs : la taxe d'habitation pour les locataires et la taxe foncière pour les propriétaires. En 2020, le président et son gouvernement ont supprimé la taxe d'habitation. Or les produits de la taxe d'habitation constituaient une importante recette dans le budget des collectivités.

Par un mécanisme complexe, le gouvernement a décidé de compenser les recettes perdues de taxe d'habitation en allant puiser dans les recettes des départements, alimentées par une part de TVA, que tous les habitant-e-s paient quels que soient leurs revenus et leur situation. La majorité municipale conteste cette réforme, qui a supprimé tout lien entre contribuable et usager-ère du service public. ●

QU'EST-CE QU'UNE VALEUR LOCATIVE CADASTRALE ?

« La valeur locative représente le niveau de loyer annuel théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée. C'est l'une des bases servant au calcul de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. Elle est calculée forfaitairement à partir des conditions du marché locatif de 1970 (1975 pour les DOM) pour les propriétés bâties et de 1961 pour les propriétés non bâties. Cette valeur locative 70 est modifiée par des coefficients forfaitaires d'actualisation et de revalorisation. »

Source Impots.gov

LA RENTRÉE À MONTATAIRE

Le mois de septembre a ce petit goût de fin de vacances, de retour au rythme de l'école, d'activités diverses et variées pour toutes les familles... l'automne pointe le bout de son nez... premières feuilles au sol, journées plus courtes... Voilà pour l'ambiance. Reste la joie de retrouver ses copains.

La rentrée scolaire a lieu le 4 septembre.



DEUX OUVERTURES DE CLASSE

La Ville comptera environ 1203 élèves d'élémentaire et 680 de maternelle. Une baisse chez les maternelles se confirme depuis deux ans. L'étude menée par un cabinet et commandée par la Ville prévoit une baisse des maternelles les prochaines années qui se traduira par une baisse des élémentaires à terme.

Malgré tout, la Ville comptera deux nouvelles classes en septembre. Une grande section ouvrira à Jean Jaurès ainsi il y aura trois grandes sections dites dédoublées, chaque classe accueillera quinze enfants environ. L'école Lucie et Maurice Bambier accueillera également une classe supplémentaire mais cette fois-ci en élémentaire.

L'accueil Enfance travaille de concert avec les établissements et l'inspection de circonscription pour faciliter la vie des familles et équilibrer les effectifs scolaires sur l'ensemble du territoire. En effet certaines écoles ont atteint leur capacité maximale.

KIT DE FOURNITURE OFFERT PAR LA VILLE

La Ville offre pour la troisième année un kit de fournitures. Il vise à ce que chaque élève démarre l'année sans se soucier des conditions matérielles. Ce kit est fourni aux 1200 élèves d'élémentaire dès le 4 septembre par les enseignant-e-s.

Il s'agit d'un investissement de 7000 €, qui s'ajoutent au 37€50 par enfant soit 45 000 € que la Ville délègue aux enseignant-e-s pour l'achat de fournitures et matériel pédagogique.

L'ÉCOLE MUNICIPALE DU NUMÉRIQUE

Il existait l'école municipale des sports, l'école municipale du numérique est son pendant. Il s'agit de faire découvrir aux enfants fréquentant l'ALSH, l'univers de la programmation et de la robotique. Cet atelier est assuré par deux animatrices municipales formées et suivies par EVOLUKID, prestataire choisi par la Ville pour les questions d'apprentissage du numérique.

Les inscriptions se font à l'accueil de loisirs comme pour l'EMS. Il nécessite que les enfants soient présents tous les mercredis matin. Ils sont accueillis au centre de loisirs Pierre Legrand entre 8h30 et 9h30 et par la suite vont à la salle informatique spécialement conçue pour accueillir divers publics autour de la question du numérique. Les parents ont le choix de laisser les enfants à l'accueil de loisirs pour la journée ou de les récupérer à midi.

La Ville a décidé d'investir dans le numérique pour que cet outil soit appréhendé de la meilleure des façons. Bien encadré et bien utilisé le numérique peut être vertueux à contrario sans apprentissage il peut s'avérer néfaste. Cette action est menée dans le cadre de la participation de la Ville au dispositif Cité éducative.

RESTAURATION SCOLAIRE

De plus en plus d'enfants fréquentent la restauration scolaire. Chaque jour plus de 1050 repas sont servis aux écoliers. Ces repas sont préparés par l'équipe de la cuisine centrale. Tout est mis en place pour cuisiner à partir d'un maximum d'ingrédients frais, locaux et bio. L'alimentation est enjeu majeur de santé et la municipalité en a fait une de ses priorités.

LES AIDES

COLLÈGE

L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

Les parents d'enfants de 11 à 14 ans n'ont aucune démarche à accomplir : les CAF versent automatiquement l'ARS aux familles déjà allocataires qui remplissent les conditions. Les familles n'ayant pas de

dossier à la Caisse d'allocations familiales (CAF) peuvent télécharger leur demande d'ARS sur le site Internet www.caf.fr. Plus d'informations sur Service-Public.fr.

LE FONDS SOCIAL COLLÉGIEN

Pour toute information, adressez-vous au secrétariat du collège fréquenté par votre enfant.

LE FONDS SOCIAL POUR LES CANTINES

Pour tout renseignement, adressez-vous au secrétariat du collège fréquenté par votre enfant.

OISE : BOURSE DÉPARTEMENTALE COLLÈGE

Cette bourse est sous conditions de ressources. La demande est à remettre au chef d'établissement au cours du premier trimestre.

Plus d'informations sur oise.fr

BOURSES DE LYCÉE

Les bourses de lycée sont attribuées aux élèves scolarisé-e-s en lycée et en établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA). Renseignements auprès de votre lycée.

BOURSE AU MÉRITE

Elle est attribuée aux boursiers de lycée entrant en classe de seconde ou de première année de CAP avec une mention Bien ou Très bien au Diplôme National du Brevet (DNB).

PRIME D'INTERNAT

Elle est attribuée aux élèves de lycée boursiers scolarisé-e-s en internat. Les familles n'ont pas de dossier spécifique à remplir.

BOURSE POUR LES 16-18 ANS QUI REPRENENT LEURS ÉTUDES

Les jeunes de 16 à 18 ans qui ont abandonné leur formation et reprennent des études à finalité professionnelle peuvent bénéficier d'une prime de reprise d'études, complément de la bourse de lycée.

FONDS SOCIAUX

Les fonds sociaux sont des aides ponctuelles et individuelles qui permettent de soutenir les familles en complément des bourses nationales ou des aides existantes (locales...). Ils s'adressent aux élèves inscrit-e-s dans un lycée.

AIDE POUR LA CANTINE : FONDS SOCIAL CANTINE

Cette aide permet de favoriser l'accès à la restauration scolaire et à l'internat. Le dossier et les modalités d'attribution varient selon les établissements scolaires.

Pour toute information, adressez-vous au secrétariat du lycée.

AIDE POUR LES DÉPENSES DE SCOLARITÉ ET DE VIE SCOLAIRE : FONDS SOCIAL LYCÉEN

Le dossier et les modalités d'attribution varient selon les établissements scolaires.

Pour toute information, adressez-vous au secrétariat du lycée.

AIDES DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE : AIDE COMPLÉMENTAIRE À LA SCOLARITÉ DES LYCÉEN·NE·S

Pour les aides complémentaires à la scolarité : 0 800 026 080 Service et appel gratuits ou consultez le guide des aides des Hauts-de-France.

AIDE COMPLÉMENTAIRE À LA SCOLARITÉ DES LYCÉEN·NE·S CARTE GÉNÉRATION #HDF - LYCÉENS

Accorder aux lycéen·ne·s une aide de rentrée forfaitaire individuelle pour couvrir tout ou partie des frais d'acquisition ou de location des livres scolaires et équipements professionnels et de sécurité.

www.cartegeneration.hautsdefrance.fr
www.ij-hdf.fr/dispositifs-et-aides

PRÊT DE LIVRES POUR LES LYCÉEN·NE·S

L'accueil enfance vous propose un prêt de manuels scolaires en complément de la carte Génération HDF. Déposez votre demande à l'accueil enfance, en mairie annexe avant le 30/09/23 avec :

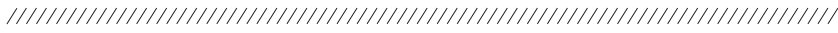
• Formulaire à télécharger et imprimer sur : <https://espace-citoyens.net/montataire/espace-citoyens/>

• Photocopie de justificatif de domicile de moins de 6 mois (quittance de loyer, électricité ou gaz)

- Photocopie de votre liste de livres (certifiée par le cachet de l'établissement scolaire, format numérique non accepté)
- Original du livret de famille ou acte de naissance (copie non acceptée sauf duplicata certifié conforme)

Réponse sous 8 jours.
Retrait des manuels à l'accueil enfance.
Restitution avant le 15/07/24 selon planning communiqué en juin 2024.





POST-BAC

PASS CULTURE - PART INDIVIDUELLE

Le Pass Culture est un dispositif favorisant l'accès à la culture pour les jeunes à partir de 15 ans. En fonction de leur âge, ils bénéficient d'un crédit à utiliser sur l'application « Pass culture » pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et des offres numériques. Pour en savoir plus : <https://pass.culture.fr/>

PASS' ÉTUDES CITOYEN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

Le dossier est téléchargeable sur le site. Pour tout renseignement ou envoyer son dossier : contact-passcitoyen@oise.fr
<https://www.oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passavenir-citoyen>

BOURSE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR CRITÈRES SOCIAUX

AIDE AU MÉRITE POUR ÉTUDIANT·E BOURSIER

L'aide au mérite est un complément de la bourse sur critères sociaux. Pas de démarche supplémentaire à effectuer hormis la constitution du Dossier Social Étudiant.

AIDE À LA MOBILITÉ PARCOURSUP

Aide accordée aux étudiant·e·s boursiers en terminale en 2022/2023, qui ont accepté sur Parcoursup un vœu d'inscription pour une formation de l'enseignement supérieur en 2023/2024 dans un établissement d'une autre académie.
 Demande en ligne sur www.messervices.etudiant.gouv.fr/ (S'inscrire dans l'enseignement supérieur > aide à la mobilité Parcoursup).

AIDES SPÉCIFIQUES

Elles permettent d'apporter une aide financière personnalisée à l'étudiant·e qui rencontre des difficultés pérennes ou ponctuelles. Pour effectuer une demande d'aide spécifique, l'étudiant·e doit prendre rdv avec un·e assistant·e social·e du CROUS.

L'ALLOCATION ANNUELLE

Vous devez au préalable effectuer une demande de bourse dans le cadre du Dossier Social Étudiant, en expliquant votre situation particulière.

L'AIDE PONCTUELLE

L'aide ponctuelle peut être sollicitée si vous rencontrez momentanément de graves difficultés.

AIDE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE : LES REPAS GRATUITS

Bénéficiaires : étudiant·e·s boursiers sur critères sociaux des ministères de l'enseignement supérieur, de la culture, de l'agriculture et bénéficiaires d'une aide spécifique annuelle, boursiers de la Région. Pas de démarche supplémentaire à effectuer hormis la constitution du Dossier Social Étudiant.

AIDES À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Des aides existent pour financer un projet de mobilité internationale, parcours de formation, stage ou séjour à l'étranger : se renseigner auprès de l'établissement de formation et de la région Hauts-de-France.

ÉTUDIANT·E·S, DEMANDEZ UNE BOURSE MUNICIPALE ANNUELLE (LIMITE D'ÂGE 28 ANS AU 01/09/23)

Les conditions :

- Être étudiant·e post-baccalauréat
- Avoir au moins un parent contribuable à Montataire
- Avoir 28 ans maximum au 01/09/23

Demander à l'accueil enfance le formulaire à remplir et joindre les pièces suivantes :

- Photocopie de justificatif de domicile de moins de 6 mois (quittance de loyer, électricité ou gaz) attestant la résidence à Montataire de l'étudiant·e ou des parents (si l'étudiant·e est hébergé·e chez ses parents)
- Photocopie du certificat de scolarité 2023/2024 avec le cachet de l'établissement scolaire ; si formation, attestation précisant le diplôme délivré et dispensé par un organisme de l'État
- Original du livret de famille ou acte de naissance (copie non acceptée sauf duplicata certifié conforme)
- Relevé d'identité bancaire, obligatoirement au nom de l'étudiant·e
- Si vie maritale ou pacs, attestation sur l'honneur
- Photocopie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 des parents ET photocopie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de l'année 2022 de l'étudiant·e ou remplir la déclaration sur l'honneur contenu dans le formulaire si aucun revenu n'a été perçu.

Sources : oise.fr
education.gouv.fr
ac-amiens.fr
ij-hdf.fr



LES TRANSPORTS

BUS

• Les transports organisés par la région Hauts-de-France sont gratuits pour les scolaires.

Plus d'informations : https://oise.transportscolaire.hautsdefrance.fr/crhdf_60/usager/index.php/

• L'agglomération Creil Sud Oise : inscrivez-vous au Pass Scolaire rentrée 2023/2024

Plus d'informations sur www.creilsudoise.fr

SNCF

Découvrez l'abonnement scolaire TER Hauts-de-France pour voyager en illimité sur un trajet :

<https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france/abonnements/tous-les-abonnements/abonnements-etudiants-scolaires/mon-abo-scolaire-ter-hauts-de-france>

AIDE AU PERMIS

PASS'PERMIS CITOYEN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

Aux jeunes de 18-19 ans révolus (veille de la date anniversaire des 20 ans) à la date de dépôt du dossier de candidature et domiciliés dans l'Oise (hors résidence universitaire), le Département octroie une aide de 600 €, sans aucune condition de ressources, pour obtenir leur permis B, ou à ceux ayant obtenu leur permis de manière anticipée, grâce au dispositif de la conduite accompagnée. En échange, il convient de mener une action citoyenne de 70 heures au service d'une collectivité ou d'une association.

<https://www.oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passpermis-citoyen>

<http://www.oise.fr/>

LA SANTÉ

PROFITER DE L'EXAMEN DE PRÉVENTION JEUNES

L'Assurance Maladie offre la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans de réaliser un examen de prévention santé.

<https://www.ameli.fr/oise/assure/sante/themes/suivi-medical-de-l-enfant-et-de-l-adolescent/preserver-sa-sante-entre-16-et-25-ans>



LA RENTRÉE À MONTATAIRE

Rappel de l'inscription au service Enfance pour les services de restauration scolaire, accueil de loisirs et accueil périscolaire.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez effectuer vos démarches directement depuis votre espace citoyen. Pensez également à faire vos réservations, selon vos besoins et les délais fixés par le règlement.

ATTENTION :

Il est important que vous preniez connaissance du nouveau règlement intérieur des structures municipales, applicable dès le 1^{er} septembre 2023.

Deux modifications majeures ont été apportées :

- les fréquentations non réservées seront majorées triplement,
- le délai de transmission des justificatifs d'absences est désormais de 5 jours.



POURQUOI UN CHANGEMENT DES RÈGLEMENTS DES ACCUEILS ?

Dans tous les accueils, les réservations non faites et celles non honorées seront facturées triple. La réservation permet à la Ville de déployer les ressources nécessaires à l'accueil des enfants et d'assurer leur sécurité. L'absence de réservation ou les réservations non honorées pénalisent les enfants. La facturation triple se veut pédagogique, d'autres communes sont moins compréhensives et interdisent l'accès aux enfants sans réservation et désinscrivent les familles absenteïstes. La Ville compte sur vous pour aider à accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

INFORMATION PRATIQUE

Bourse aux livres au lycée Malraux

15 septembre
de 17h à 19h30

Organisée par la FCPE

Venez acheter
ou vendre
vos livres scolaires.



3 SEMAINES AVEC... // // // //

LES JEUNES D'UN CHANTIER INTERNATIONAL

Durant le mois de juillet, la Ville a accueilli un chantier jeune mené par l'association Concordia.



// Immersion avec les jeunes et les services municipaux mobilisés, qui ont vécu une expérience inoubliable.



// C'est la deuxième année consécutive que Montataire accueille, dans le cadre du dispositif Cité éducative un chantier estival de jeunes.



// 12 jeunes venu-e-s du monde entier (France, Italie, Slovénie, Allemagne, Turquie et Chine) et leurs animateur-ric-e-s ont passé trois semaines à Montataire. Une jeune montatairienne a rejoint l'aventure.



// Objectif du chantier : transformer un espace à proximité du cimetière, au croisement de la montée rue du jeu d'Arc et de l'avenue à Anatole France.



// Pour ce faire, les jeunes ont été accompagné-e-s par le responsable du service des espaces verts et espaces naturels et sensibles, qui leur a transmis son expérience (débroussaillage, coupe des végétaux, égalisation du sol et montage d'un mur).



// Côté logistique, ce sont les agent-e-s du service des sports qui ont permis aux jeunes de passer un agréable séjour. Leur campement était installé dans l'enceinte de Marcel Coene.



// Les jeunes ont pu participer aux activités proposées par la Ville dans le cadre des quartiers d'été et rencontrer les habitant-e-s. De beaux moments d'échanges, partagés avec les élu-e-s municipaux-les, fortement engagé-e-s dans le projet.



// Au bout de trois semaines de labeur, le résultat du chantier est sans appel ! Les agent-e-s municipaux-les vont ensuite prendre le relais et végétaliser l'espace.

Crédits photographiques : ©Zakaria et ©Ville de Montataire

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MUNICIPALE DE SPORTS

L'École Municipale des Sports, accueillera les enfants tous les mercredis matin avec en plus, un challenge sportif « Jeux Olympiques 2024 » tout au long de l'année pour les 8-11 ans et 6-7 ans.

Les éducateur-ric-e-s sportif-ve-s expliqueront le déroulement de ce challenge. Des points seront attribués à chaque fin de cycle et une récompense sera offerte aux premier-ère-s mais également aux participant-e-s assidu-e-s aux épreuves. Inscription à chaque période à l'ALSH ou auprès du service enfance en mairie annexe.

Voici le projet de l'année 2023/2024 :

École municipale des sports avec L'accueil de Loisirs

Pour les enfants de 3 à 11 ans
Chaque mercredi matin découverte et initiation à de nombreuses activités sportives !

PARTICIPE AU CHALLENGE* JEUX OLYMPIQUES 2024

Participe à un maximum d'activités tout au long de l'année et reçois une récompense ! Les éducateurs sportifs te donneront toutes les explications !
* Challenge réservé aux 6-11 ans.

Accueil de loisirs : 03 44 27 48 65
Accueil enfance : 03 44 64 45 80
Inscriptions les mercredis à l'ALSH

www.montataire.fr

Montataire FÈRE & SOLIDAIRES

PROGRAMME 2023-2024 DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

	8/11 ans	6/7 ans	4/5 ans	3 ans
CYCLE 1 13 septembre au 18 octobre Lieu : Marcel Coene	Tennis Se déplacer	Athlétisme Avec épreuves	Gym Équilibre	Motricité Ramper, grimper
CYCLE 2 8 novembre au 20 décembre Lieu : Dojo / Marcel Coene	Jeux d'opposition Avec épreuves	Tennis Se déplacer	Jeux collectifs	Jeux coopératifs
CYCLE 3 10 janvier au 21 février Lieu : Marcel Coene	Escalade Avec épreuves Jeux collectifs	Jeux d'opposition Avec épreuves	Tennis Se déplacer	Motricité Conduite ballon
CYCLE 4 13 mars au 17 avril Lieu : Marcel Coene	Tennis Technique, tactique	Jeux de précision Avec épreuves	Athlétisme Courir, lancer, sauter loin	Jeux coopératifs
CYCLE 5 15 mai au 19 juin Lieu : Marcel Coene	Athlétisme Avec épreuves	Tennis Technique, tactique	Jeux coopératifs	Motricité Précision

PARTICIPEZ AU « KINDER JOY OF MOVING ATHLETICS DAY »

Le Montataire Athlétic Club vous propose un après-midi pour découvrir, s'initier à l'athlétisme.

Rendez-vous le mercredi 13 septembre de 14h à 17h

au stade Marcel Coene

Pour les 6-11 ans

Renseignements au 06 33 64 44 04.

REJOIGNEZ LE RUN 2K CHALLENGE DU MONTATAIRE ATHLÉTIC CLUB

Ce challenge sportif s'adresse aux plus de 10 ans. Encadré-e par des coaches diplômés, parcourez 1, 2, 3, 5 fois 2000 mètres ou plus, en courant, en marchant ! Dimanche 17 septembre de 9h30 à 12h30 au stade Marcel Coene, profitez de l'expertise des coaches, de l'expérience de coureur-euse-s.

Renseignements au 06 33 59 21 14.

Inscription sur run2kchallenge.fr ou sur place.





Montataire
FIERE & SOLIDAIRE

9 septembre 2023
FÊTE
DES
ASSOCIATIONS
De 10h à 17h

CENTRE DE LOISIRS PIERRE LEGRAND

Stands associatifs - Démonstrations - Restauration

DES AIDES FINANCIÈRES POUR LA PRATIQUE SPORTIVE

LE PASS'SPORT

Allocation de rentrée sportive de **50 euros par enfant** pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire de septembre 2023 à juin 2024.

www.pass.sports.gouv.fr



LE PASS SPORT CITOYEN DU DÉPARTEMENT DE L'OISE

20 euros d'aide pour les jeunes de **moins de 18 ans** pour financer votre activité sportive en club.

www.oise.fr

LA FÊTE DES ASSOCIATIONS : LE RENDEZ-VOUS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES SUR LA VILLE

C'est le **samedi 9 septembre** que vous avez rendez-vous avec l'ensemble des associations proposant loisirs, culture, sport tout au long de l'année. Alors si vous souhaitez vous initier au chant, vous lancer dans la mycologie ou découvrir la pêche, venez profiter de ce grand rendez-vous des associations.

De nombreuses démonstrations vous permettront de finaliser votre

choix. Une structure gonflable multisports, un stand maquillage réjouiront tous les enfants. Retrouvez également le bibliobus, les agent-e-s du service des sports, du Palace, du centre social Huberte d'Hoker et l'ALSH... Enfant, adulte, il y aura forcément l'activité adaptée ! Il ne vous reste plus qu'à vous rendre au **Centre de Loisirs Pierre Legrand dès 10h**.

UNE NOUVELLE SAISON AU PALACE OÙ VOUS ÊTES TOU·TE·S LES BIENVENU·E·S

La nouvelle programmation se veut éclectique et riche... mais elle est avant tout faite pour tous les habitant·e·s de notre ville. Explications.

Vous êtes un·e habitué·e des salles de spectacle, découvrez notre magie, cinéma, théâtre... faites votre programmation de l'année et réservez auprès de l'accueil. Vous avez un regard un peu extérieur à tout cela, voire ça ne vous attire pas plus que cela car vous êtes « trop occupé », vous ne savez pas « comment cela fonctionne », limitez-vous, pensez que ce n'est pas pour vous... taratata...

Découvrez le programme en image sur www.lepalacedemontataire.fr



Choisissez ce qui pourrait vous plaire grâce aux vidéos du site.

Appelez l'accueil du Palace pour vous renseigner ou rendez-vous au Palace pour réserver !

Alors il reste quelques freins... comment ça marche une salle de spectacle... et bien comme lorsque vous allez dîner chez un ami... Vous venez à l'heure, vous venez « comme vous êtes », comme dirait le poète. Vous choisissez un siège et vous découvrez des artistes, des acteur·trice·s, des magicien·ne·s... et deux heures après, vous en discutez avec votre famille, vos ami·e·s... si vous avez aimé ou non... parce que cela aussi, c'est possible : ne pas avoir aimé. Mais au moins vous aurez essayé et peut-être que vous aurez envie de recommencer...

Alors en avant-première, découvrez le programme du premier semestre :

Cie Basinga	Arts du cirque et de la rue	Dimanche 24 septembre	Ligne de vie
Cie du Tire-Laine	Bal	Dimanche 24 septembre	Bal Tak'Show
Théâtre de l'Autre côté	Théâtre	Du 25 au 30 septembre	Et puis s'en va : L'album pour de vrai
Cie Scratch	Cirque	Vendredi 29 septembre	Drache nationale
Thyphus Bronx	Cirque	Mardi 3 octobre	L'histoire qui va te faire flipper ta race (tellement qu'elle fait peur)
Théâtre du Pressoir	Théâtre	Jeudi 5 octobre	Label utopie
Tribu Nougaro	Musiques actuelles	Samedi 7 octobre	
Cie Préfabriquée	Théâtre d'objets	Vendredi 13 octobre	Okilélé (version live)
Les Archichroniques	Chronique fait divers	Jeudi 19 octobre	La bande à Bonnot
Aryane, RPC, Rethno	Musiques actuelles	Vendredi 3 novembre	
Cie INFRA	Danse	Mercredi 15 novembre	Métamorphose
Collectif La Cavale	Théâtre	Samedi 18 novembre	Noire Mines Samir
Festival Alimenterre	Événement	Vendredi 24 novembre	Marché de producteurs et ciné-débat organisé par l'AMAP
Monsieur Lune	Ciné-Concert	Mercredi 29 novembre	L'ascenseur cosmique
Théâtre de l'Autre côté	Théâtre	Samedi 2 décembre	Et puis s'en va : L'album pour de vrai
Cie L'Ombre	Magie	Jeudi 14 décembre	Un jour de neige
AMEM Concert de Noël	Événement	Samedi 16 décembre	
Cie On-Off	Musiques actuelles	Mercredi 20 décembre	SMS
Cie Licorne de Brume	Théâtre	Jeudi 18 janvier 2024	Grain de sel



LE PROGRAMME

©DR

Dimanche 24 septembre 2023

Arts du cirque et de la rue

Ligne de vie par la Compagnie Basinga

Festival Mosaïque / Ouverture de saison
Tatiana-Mosio Bongonga évolue sur un fil au-dessus des maisons de Montataire. Une aventure aérienne et dansée à couper le souffle avec la participation des habitant.e.s.
17h au Bois Godart - Gratuit

Bal

Bal Tak'Show par la Compagnie du Tire-Laine

Faisons la fête pour l'ouverture de la saison du Palace aux rythmes dansants des musiciens. Des foodtrucks seront présents pour manger sur place.
17h45 au Bois Godart - Gratuit

Vendredi 29 septembre 2023

Cirque

Drache nationale par la Compagnie Scratch

Trois jongleurs vont se questionner avec humour et poésie sur ce qui est finalement important dans la vie. Ce spectacle sera précédé d'une présentation de la saison.
20h30 au Palace

Mardi 3 octobre 2023

Cirque

L'histoire qui va te faire flipper ta race (tellement qu'elle fait peur) par Thyphus Bronx

Le clown Thyphus Bronx a trouvé une histoire des frères Grimm qu'il souhaite nous partager à sa sauce...
20h au Palace. Déconseillé aux - de 14 ans.

Jedi 5 octobre 2023

Théâtre

Label utopie par le Théâtre du Pressoir

Marie Moret, femme de Godin, nous raconte l'histoire du Familistère, ce fameux palais social de Guise. Spectacle précédé d'un goûter.
16h30 au Palace

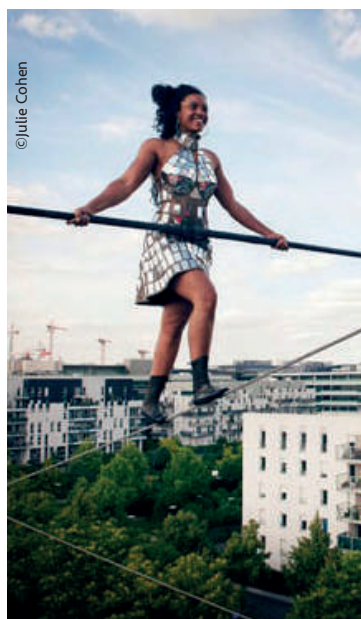
Samedi 7 octobre 2023

Musiques actuelles

Tribu Nougaro

Revivez le répertoire de Nougaro en musique le temps d'un concert. Spectacle précédé d'un goûter.
16h30 au Palace

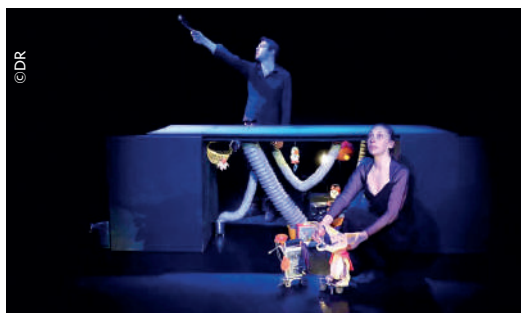
// De droite à gauche : **Ligne de vie** par la Compagnie Basinga à admirer le dimanche 24 septembre, **Drache nationale** par la Compagnie Scratch pour rire après la présentation de saison le vendredi 29 septembre et **Okilélé** par la Compagnie Préfabriquée spectacle familial joué le vendredi 13 octobre.



©Julie Cohen



©Mathilde Schockaert



©DR

Tarifs :

Plein tarif : 10 € par personne et par spectacle,

Tarif réduit* : 4 € par personne et par spectacle,

Groupe à partir de 10 personnes : 2,50 € par personne et par spectacle.

Paiement par :

Espèces

Chèque

Pass culture

Chèque culture

Attention, nous n'acceptons pas la carte bleue.

*Le tarif réduit est proposé sur présentation d'un justificatif : aux personnes titulaires d'une carte mobilité inclusion (CMI) ou d'une carte étudiant, inscrit comme demandeur d'emploi, bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), aux personnes de moins de 20 ans ou retraitées.

Renseignements :

Le Palace : 8 bis rue des Déportés - 60160 Montataire

03 44 24 69 97 - lepalace@mairie-montataire.fr

TRIBUNES LIBRES // // // //

>> GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Si depuis le 4 septembre la rentrée scolaire rythme à nouveau nos vies, rappelons que cet été nous avons mobilisé nos services et leurs partenaires pour vous offrir des activités ludiques et apaisantes de proximité.

Remercions-les : culture, sport, loisirs, crèche, enfance, jeunesse, piscine, base de loisirs, médiation, centre social, associations, clubs, Concordia, JADE, festivités...

Les quartiers d'été ont été des temps particulièrement intensifs et appréciés ; d'autant que fin juin a été perturbé par deux nuits de violences urbaines : à Nanterre, le meurtre de Nahel 17 ans, abattu par un policier, a déclenché une vague de violence partout à travers le pays.

Certes, nous comprenons sur le fond la révolte ressentie face à cet acte odieux. Mais sur la forme, nous condamnons sans réserve les dégradations commises dans notre ville sur les biens de tiers qui se sont retrouvés, avec la population, d'innocentes victimes collatérales.

Ainsi, engagés et impliqués, soulignons que la ville a été moins impactée que ses voisines : « Le vivre ensemble » ayant repris très vite ses droits et place, nous comptons sur vous pour le préserver et poursuivre avec nous l'action au quotidien !!

Groupe communiste
et républicain

>> GROUPE SOCIALISTE

L'éducation, un levier en faveur du développement humain et social

Les communes ont la charge des écoles primaires. Elles en assurent le maintien et l'entretien. Notre commune porte une attention particulière à ses écoles en allouant des moyens à l'enseignement de chaque élève. Cela passe par des ressources dédiées au matériel pédagogique, à des locaux propices à l'apprentissage (température ambiante, sols, huisseries, ...).

Au-delà de cet objectif logistique, l'intérêt porté aux jeunes écoliers se vérifie par des actions connexes (soutien scolaire, ateliers informatiques...) comme par la qualité des repas servis dans les restaurants scolaires. Montataire fait le choix de conserver la qualité de ses services publics pour tous, et en particulier en direction de ceux qui feront notre avenir.

Consciente du double rôle de l'éducation dans l'apprentissage de la vie en société et de la garantie des chances, Montataire fait le choix d'accompagner cet enjeu en encourageant in situ la mobilisation des services qu'elle contribue par ailleurs à financer, à l'instar du sport ou de la culture musicale.

Le Groupe Socialiste
et Apparenté

>> MONTATAIRE EN COMMUN

Stop au fantasme des pauvres qui profiteraient du système.

À chaque rentrée scolaire, nous assistons à une stigmatisation des plus modestes d'entre nous qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire. Cette aide précieuse dont bénéficient de nombreuses familles montatairiennes permet de financer les fournitures scolaires et autres dépenses de la rentrée. À cela s'ajoute le prêt de livres de la ville et la gratuité des bus pour les élèves, une nécessité pour corriger les inégalités sociales.

La droite dans ce pays se trompe d'adversaire. L'inflation qui frappe de plein fouet toutes les familles touche plus particulièrement les classes populaires. Imaginer que des familles attendent cette aide pour acheter des TV ou smartphones, c'est être déconnecté de la réalité. La fraude aux aides existe, notamment dans l'évasion fiscale qui ampute chaque année des milliards d'euros des caisses de l'État. Alors il ne faut pas se tromper d'adversaire, ce ne sont pas ces salauds de pauvres qu'il faut combattre, mais bel et bien la fraude fiscale.

Bonne rentrée à tous.

Abdelkrim KORDJANI /
Zoulikha OUALAOUCH

>> ENSEMBLE RÉVEILLONS MONTATAIRE !

La piscine de Montataire encore fermée en plein été !



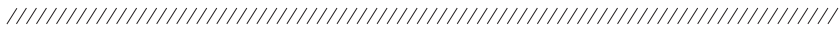
Après un mois de fermeture l'hiver dernier (du 10 décembre 2022 au 8 janvier 2023), notre piscine a encore fermé ses pertes en plein été (du 29 juillet au 15 août) pour cause de nouvelle fermeture technique... Mais pourquoi tant de fermetures techniques à Montataire alors qu'une semaine annuelle est largement suffisante ailleurs ?

Montataire est pourtant l'une des 50 villes les plus pauvres de France et une bonne partie des habitants n'ont pas les moyens de partir en vacances !

Cet été, c'était encore pire que les années précédentes en raison de la météo peu favorable à des activités extérieures mais aussi des multiples fermetures de la base de loisirs de Saint-Leu après la découverte par l'Agence Régionale de Santé d'entérocoques intestinaux (bactéries), il n'y avait donc aucune alternative à cette énième fermeture de la piscine. Quelle tristesse de constater que notre ville est devenue le symbole des « oubliés des vacances » ...

À quand un « Montataire plage » en juillet-août en centre-ville en plus de la rénovation en profondeur de notre piscine et de sa réouverture toute l'année ?

stephanegodard@gmail.com
06.19.37.14.53



>> FRANCE INSOUMISE

**>> UNIS POUR LE
CHANGEMENT EN 2020**

**>> AGIR ENSEMBLE
POUR MONTATAIRE
2024**

**La tribune
de ce groupe
ne nous est pas
parvenue.**

**La tribune
de ce groupe
ne nous est pas
parvenue.**

**La tribune
de ce groupe
ne nous est pas
parvenue.**

L'ÉCOLE DE NOS AÎNÉ·E·S

Voici la rentrée scolaire, cartable, devoirs, récréations et vie de groupe. Septembre est ce mois où tout recommence. Changement de classe, d'enseignant·e, les enfants reprennent le chemin de l'école... comme d'autres l'ont fait il y a quelques années... Beaucoup d'évolutions ont marqué l'école. Nos ancien·ne·s nous racontent.

Merci à : Jean-Pierre Beriot (75 ans), Evelyne Blanquet (76 ans), Jean-Pierre Dandeville (94 ans), Micheline Delloue (96 ans), Josette Stiz (82 ans) et Michel Stiz (82 ans).



« J'étais en maternelle rue Louis Blanc, puis à 9 ans, je suis allé à l'école principale, l'école des garçons ». Avant la Seconde Guerre mondiale, filles et garçons n'étaient pas mélangés. C'est la guerre qui les a rassemblés. À Montataire, les Allemands avaient réquisitionné l'école des garçons. Micheline se souvient « J'allais à l'école des poulots, rue de l'église (école Jean Macé aujourd'hui). Le rythme de l'école était différent. Tous se rappellent « On y allait du lundi au samedi, sauf le jeudi. Il y avait aussi le cours du soir ». Evelyne raconte « Tous les mois, une fiche de présence était remplie pour ceux qui y assistaient. Mais c'était payant. » Jean Pierre Dandeville nuance « Certains instituteurs avaient bien compris que c'était compliqué pour certains de payer alors qu'ils avaient besoin de ces cours, alors ils les gardaient sans rien dire. » Evelyne d'ajouter « Il y avait une écoute sociale ».

Le midi, il n'y avait pas de cantine. Micheline se souvient « Certains ne pouvaient pas faire l'aller-retour à pied. Mes cousins étaient de Magenta. Ils ramenaient leur gamelle qui était réchauffée sur le poêle. » Jean-Pierre Dandeville insiste « Je faisais l'aller-retour à Gournay 4 fois par jour, cela me faisait 10 km par jour. On portait des galoches à l'époque. Parfois, pour raccourcir on passait par les marronniers mais sur le chemin on faisait des bêtises, on se jetait des cailloux, on jouait ».

Osselets, billes, trois balles, les jeux de récréation sont encore dans les mémoires. Pour les punis, les tours de cour de récréation étaient de mise. « On avait le cahier accroché dans le dos ». Entre les coups de règle sur les doigts, cacher sa tête derrière le tableau, calotte derrière la tête ou pichenette derrière les oreilles, tous se souviennent que les punitions étaient douloureuses. « Les deux Jean-Pierre confirment « Nos parents n'étaient pas là pour prendre notre défense. C'était la honte d'avoir une punition. Si la famille le savait, on s'en prenait une autre à la maison ! ».

Il s'agit bien d'une autre époque. Un poêle au bois que chaque élève fournissait, chauffait la classe. Micheline explique le soin apporté au

matériel. « Le samedi, on ponçait nos tables avec du papier de verre puis on passait une cire, on balayait et on nettoyait les encriers ». Evelyne rebondit « On écrivait avec des plumes qu'on trempait dans l'encre. Nous n'avions pas beaucoup de moyens alors le cahier c'était le premier prix et la plume raccrochait, j'en mettais partout. » Micheline et Josette racontent « On écrivait sur des petites lignes, on apprenait les pleins et les déliés. » L'écriture tenait déjà une place majeure, tout comme le français, les compositions, les poésies et le calcul. Josette se souvient « On avait tous les jours une leçon de morale » Jean-Pierre s'amuse « On apprenait à laisser passer les anciens sur le trottoir » Josette sourit « Avant qu'ils nous poussent ! ». Le classement des élèves de la classe était lu à haute voix à chaque période. Quelle angoisse pour les élèves, mais également pour les parents. Ce classement déterminait le passage à la classe supérieure. Vers 14 ans, le certificat d'études marquait la fin de ce cycle. Pour aller au collège, il y avait un concours accessible aux meilleurs élèves. Mais quand bien même ils étaient doués, pour la plupart des élèves, il était l'heure d'apprendre un métier.

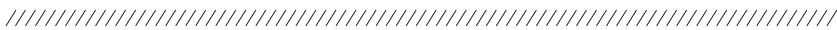


Sports et chants faisaient partie de l'enseignement. Evelyne se rappelle de l'UFOLEP. « On se retrouvait au stade et chacun portant une tenue de couleur identique, on défilait ensemble ! C'était incroyable ». Le sport à l'école, c'était dans la cour, en short, par tous les temps. Jean-Pierre se remémore : « À la fin de l'année on chantait tous, c'était génial ».

Les vacances commençaient à la mi-juillet. Il s'agissait pour la plupart de se mettre au travail : jardin, poules, lapins occupaient les enfants. Jean-Pierre Bériot se rappelle des bagarres de garçons entre quartiers. « On faisait aussi des jeux de pistes. On se baignait dans le Thérain même si c'était interdit ». Josette se souvient : « C'était un vrai moment de liberté. Les parents restaient sur le pas de la porte à discuter pendant que les gosses jouaient dans la rue. Les routes étaient recouvertes de craie ». La rentrée se faisait début octobre. Micheline s'émerveille « On avait des blouses, parfois avec des manchettes ». Jean-Pierre Dandeville évoque ces cartables tellement lourds... Les instituteurs veillaient à l'hygiène des enfants. « Si on avait des poux, on nous mettait du produit et toute la classe était traitée. »

Les temps étaient rudes, mais il demeure dans les récits des aîné·e·s une tendresse particulière pour ces années où en plus de précieux enseignements, c'est l'école de la vie qui imprégnait leur esprit. ●

PORTRAIT // // // //



MADAME LAURENT

38 ANS À ACCOMPAGNER ET AIDER LES ÉLÈVES DE MONTATAIRE

C'est bien la première fois qu'elle ne prépare pas sa rentrée scolaire, comme elle l'a fait pendant près de 40 ans. Au 1^{er} septembre, c'est une retraite bien méritée qui s'annonce... Cependant Jasmine Laurent ne tourne pas complètement la page...

« J'ai toujours voulu enseigner, transmettre. » En 1977, elle intègre l'École Normale et prend son premier poste en 1980 à l'Éducation nationale. Elle est remplaçante dans tout le département de l'Oise. Ce département qu'elle aime tant, elle y est née et y a construit toute sa vie.

En 1981, elle arrive à Montataire, École Langevin, une classe de CE1. Elle est ensuite demandée au collège de Cauffry pour une section d'EGPA. Elle y reste trois années dont elle garde le goût d'aider les enfants en difficulté. Elle mute, de nouveau à Montataire. C'est le début de 38 ans de souvenirs, pour elle et ses élèves de CM2.

Elle adore ce niveau. « C'est fantastique. Les enfants à cet âge comprennent l'humour, même s'ils ne sont pas faciles à discipliner. On peut avoir de grandes conversations. Il y a un vrai lien. C'est une année de préparation importante pour le collège. D'ailleurs dès 2002, j'ai pris contact avec le collège Anatole France, plus précisément avec Madame Farouque. Nous avons fait en sorte que mes élèves se rendent en 6^e de février à juin. J'ai aussi travaillé avec un prof de maths, Monsieur Lervant. Nous avons créé un outil de travail mettant en lien les cours de CM2 et de 6^e. » Madame Laurent était passionnée, déterminée, acharnée de travail. « Le calme était de rigueur dans la classe. Tout se joue les quinze premiers jours. Il faut établir le cadre. Je suis très rigoureuse, mais je suis juste. Mes élèves le savaient. D'ailleurs, beaucoup d'anciens élèves reviennent vers moi pour me donner des nouvelles. Avoir une ancienne élève qui me dit qu'elle intègre Maths Sup, ou rencontrer une jeune femme au Palace que je reconnais un peu et qui m'annonce être une ancienne élève et ...enseignante ! » Quelle fierté !

Des projets, elle en a menés. De 1985 à 2005, elle a emmené ses CM2 en classe de neige ! Que de souvenirs pour tous ces enfants ! Puis les classes citoyenneté. Avec toujours des temps d'échanges conviviaux : piqueniques, discussions et rires !

Le point d'orgue restera ce voyage au Canada. « J'ai réussi à faire partir toute la classe. La municipalité nous a aidés, nous avons organisé un bal, une tombola, pour faire en sorte que la participation des parents soit moindre. Les enfants logeaient chez des familles. Lorsque nous avons eu un problème à l'aéroport de Montréal et que le départ a dû être reporté au lendemain, mes élèves ont hurlé de joie ! On en a profité pour faire le musée de Montréal. » Il faut dire que Madame Laurent n'a jamais les deux pieds dans le même sabot ! Toujours prête pour de nouveaux projets. « Je vais faire du bénévolat, participer au soutien scolaire, et puis m'occuper de la maison. » De nombreux parents, qui m'attendaient les bras chargés de fleurs lors de mon dernier jour d'école, m'ont demandé de rester encore un an ou deux « pour avoir leur fils ou leur fille », mais il était temps pour moi d'arrêter. J'ai déjà fait 2 ans de plus. Je veux être en bonne santé pour profiter. » Madame Laurent restera active à Montataire « On ne reste pas dans une ville aussi longtemps si on n'y est pas bien. J'ai eu ici vraiment l'impression d'être utile, d'aider ceux qui en ont besoin. Je n'ai pas toujours été d'accord avec tout le monde. J'ai mon tempérament. » Au départ de cette incroyable enseignante saluée par la municipalité et ses pairs au cours de la cérémonie des enseignants, de nombreux anciens élèves étaient venus pleins de reconnaissance... À coup sûr résonnait dans les têtes ce refrain d'Hugues Auffray « Adieu monsieur le professeur »... Une émotion encore palpable aux mots de Madame Laurent. ●

JEAN-LOUIS CORMONTAGNE

LA PASSION DE L'ART

Il est resté près de 25 ans au service communication de la Ville. Il s'est éteint cet été soudainement.



Sa femme Geneviève Cortès nous raconte « Il est arrivé en 1995 à la Ville. Il était sous la responsabilité de Fernand Tuil. Il était passionné par la photographie. Il connaissait la technique, les appareils, la méthode. Il a exposé deux fois : une série de portraits et une autre sur Montataire ». Jean-Louis était un féru de musique. « Il avait de longues conversations avec mon fils musicien. Michel Polnareff était son idole absolue. Nous devions d'ailleurs aller à son concert cet été. On a dû le voir au moins cinq fois. Jean-Louis mêlait les arts. Aussi avait-il écrit un livre à base de chansons de Michel Polnareff. Il aimait les peintres impressionnistes. » Les sorties au musée étaient courantes pour le couple. Geneviève et Jean-Louis connaissent bien la région. Ils y sont nés. Ils ont travaillé tout deux

à Montataire. Ils ont partagé 25 ans de vie commune, se mariant en 2017. « Jean-Louis avait du caractère. C'était un taiseux. Il était capable de passer beaucoup de temps à regarder le jardin, pour réfléchir. Il partageait sa passion de la photographie et du jardinage avec nos deux petits-fils Hugo et Luka. C'était un homme doux, calme, réservé. Mais il était capable de se fâcher. Il avait des convictions, des valeurs auxquelles il tenait. C'était une personne tenace. Il a d'ailleurs été délégué du personnel à la Ville. Il aimait défendre les autres. » Il était connu dans tout Montataire, son œil de photographe, les rencontres inhérentes à sa profession lui ont permis de nouer de nombreux liens. La municipalité tenait à rendre hommage à cet agent qui a intensément fait partie de la vie de Montataire. ●



FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE
SPECTACLES GRATUITS

DU 21 AU 24 SEPTEMBRE 2023

Festival Mosaïque

CIRCULEZ, Y A TOUT À VOIR!



Flashez ce code
et rentrez dans
(la) Mosaïque !

par
La Faiencerie

SCÈNE CONVENTIONNÉE - CREIL

www.faiencerie-theatre.com